

- 12) Coopération politique européenne: entretiens avec la présidence britannique de la CE, Londres, le 23 octobre 1992
-

Lors de cet échange de vues, la présidence britannique a fait part aux Ambassadeurs J. Staehelin et M. von Gruenigen, accompagnés de Helg du BI, de ce qui suit:

1. Yougoslavie

En Croatie, les pourparlers à Genève entre MM. Tudjman et Cosic laissent apparaître un début de flexibilité du côté serbe. Au Kosovo, l'éclatement d'un conflit entre factions n'est pas exclu, mais la pression internationale semble pour l'instant porter ses fruits. L'autonomie - non l'indépendance - du Kosovo doit, en tout état, être recherchée. En Bosnie, où l'hiver sera éprouvant pour la population, une assistance humanitaire importante sera fournie par le HCR, la CE et les Etats-Unis. Les sanctions contre la Serbie, qui commence à être à court de carburant, déploient leurs effets davantage sur la population que sur l'armée. Elles devraient cependant l'affaiblir à terme bien qu'il ne soit pas sûr que tous les voisins de l'ex-Yougoslavie jouent le jeu. Sur la question des Balkans en général, il convient d'une part de mettre un terme aux pertes humaines en privilégiant, en rapport avec le "ethnic cleansing", une approche non pas dogmatique mais pragmatique. Il faut faire comprendre aux antagonistes que les situations acquises par les armes ne seront jamais reconnues internationalement et de ne pas négliger la composante musulmane.

2. Russie

Elle se trouve dans un état de délabrement politique et économique préoccupant. En dépit de l'insuffisance des réformes entrepris par Moscou, les Etats occidentaux se doivent de l'assister financièrement, même si une partie de leurs contributions risque de ne pas être affectée de manière appropriée. Effectivement, si après tant d'efforts pour éliminer le communisme de la planète, les pays industrialisés laissent tomber la Russie et les Etats périphériques nouvellement indépendants, un décalage s'opérera inmanquablement entre eux, donnant naissance à deux conceptions philosophiques et politiques s'éloignant graduellement l'une de l'autre, qui seront de nouveau source, à terme, de tensions. La Banque mondiale paraît à même de concevoir et de gérer cette assistance.

3. CSCE

Berne et Londres ont des vues similaires sur trois points:



- l'avenir immédiat de la CSCE doit être axé sur la diplomatie préventive;
- la prolifération des organes de la CSCE responsables de l'exécution des tâches opérationnelles doit être évitée;
- le financement des missions devrait être supporté par tous les Etats faisant partie de la CSCE.

S'agissant de la restructuration de la CSCE, la présidence britannique mentionne les quatre priorités en train d'être élaborées par la CE:

- l'examen de la nécessité ou non de créer un secrétariat général;
- la concentration des trois organes principaux de la CSCE en un;
- l'étude, confiée à un organisme indépendant, de la qualité de la gestion de la CSCE, pour démontrer aux contributeurs l'utilité de leurs prestations;
- l'accréditation, à terme, de représentants permanents, dotés de pouvoirs de décision, auprès du siège de la CSCE.

4. Sécurité européenne, PESC, neutralité

Dès 1996, la PESC devrait être effectivement mise en oeuvre. Les Etats candidats à l'adhésion devront souscrire sans réserve à cette composante de l'acquis communautaire. Pour le Royaume Uni, les pays de l'AELE pourraient se contenter du statut d'observateur auprès de l'UEO. Mais à ses yeux, l'appartenance de plein droit à l'UEO devrait entraîner l'appartenance de plein droit à l'OTAN.

La présidence britannique avoue nourrir des doutes quant aux sentiments du peuple suisse à l'égard de la neutralité: à son avis, les citoyens semblent ne pas partager les réflexions du gouvernement sur la nécessité de réduire le concept de neutralité au minimum requis par le droit international.

5. Elargissement de la CE, Maastricht

L'élargissement à 15, 17, 24 ou 30 Etats rendra la cohésion de l'institution, déjà délicate à 12, toujours plus difficile. La présidence britannique appelle néanmoins de ses vœux le prochain élargissement. Pour elle, il serait concevable d'ouvrir des pourparlers informels avec les candidats de l'AELE après le sommet d'Edimbourg déjà, tandis que les négociations formelles commenceraient après l'acceptation du "Paquet Delors II" et la ratification du Traité de Maastricht par tous les Etats. Il lui importe en outre que les négociations avec les différents pays de l'AELE se terminent en même temps.

Au Danemark, la question de Maastricht se pose surtout en regard de la défense: avec la création du corps franco-allemand, des doutes ont surgi sur l'avenir de l'OTAN en Europe.

Le débat communautaire sur la subsidiarité ne devrait pas se traduire par de grands changements: tout au plus quelques compétences de la Commission seront-elles sacrifiées d'ici Edimbourg pour satisfaire l'opinion publique.

Enfin, la présidence britannique attache beaucoup d'importance à l'entrée de la Suisse dans la CE, car elle voit là un Etat à l'approche analogue à celle du Royaume-Uni. Tous deux sont effectivement soucieux de respecter leurs engagements, de limiter les coûts et de se persuader de la réelle utilité d'une action avant de l'entreprendre. De plus, la Suisse fera bénéficier la Communauté de sa longue habitude d'agir de concert avec la population.